Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 029-212900690-20260226-CM2026_011-DE

Conseil municipal du jeudi 12 février 2026

CM2026-011 Présentation du bilan 2025 du dispositif de gouvernance de proximité de l'espace public et approbation du programme de travaux de proximité voirie et espaces verts pour l'année 2026

L'an deux mille vingt-six, le jeudi 12 février, à 18 h, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Matthieu SEITE, maire.

PRÉSENTS :
Mmes et MM. Isabelle NEDELEC, 1è adjointe ; Gilbert QUENTEL, 2è adjoint ; Sophie GUIAVARCH, 3è adjointe ; Olivier YVEN, 4è adjoint ; Bénédicte ROLLET 5è adjointe ; Jean-Jacques CADALEN, 6è adjoint ; Emmanuelle LE BARS, 7è adjointe.

Mmes et MM. Michel RICHARD ; Michel CADOUR ; Nelly GALAIS ; Anne CARRO ; Marie-Françoise KERGLONOU ; Alain CUEFF ; Pierre EVEN ; Thierry COLAS ; Stéphanie POTÉREAU ; Céline KERANGUEVEN ; Anne-Sophie MORVAN ; Denise PHELEP ; Bruno SIMON ; Sylvie RAVAILLEAU ; Gwenaël KERJEAN ; Jérôme JACOPIN ; Catherine DENIEL ; Jean-Philippe SOURIMENT.

ASSISTAIT ÉGALEMENT A LA RÉUNION : François LEROY, Directeur Général Adjoint.

ABSENTS EXCUSÉS :

Pierre OGOR qui a donné procuration de vote à	Isabelle NEDELEC
Catherine MERCEUR, qui a donné procuration de vote à	Michel CADOUR
Philippe ÉGELÉ, qui a donné procuration de vote à	Bénédicte ROLLET

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Nelly GALAIS

La convocation à la présente réunion a été notifiée aux conseillers municipaux et affichée en mairie le 3 février 2026.

Nombre de conseillers :

En exercice.....	29
Présents.....	26
Votants.....	29

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 029-212900690-20260226-CM2026_011-DE

CM2026-011 Présentation du bilan 2025 du dispositif de gouvernance de proximité de l'espace public et approbation du programme de travaux de proximité voirie et espaces verts pour l'année 2026

Monsieur Jean-Jacques CADALEN a donné lecture de la délibération :

Le contrat de proximité territoriale définit l'organisation mise en place entre Brest métropole et les communes membres sur certaines compétences métropolitaines qui donnent lieu à une gestion de proximité.

Chaque commune est invitée à délibérer sur le dispositif de gestion de proximité.

Sont ainsi annexés à la délibération :

- Les programmes de travaux de proximité de l'année en cours dont la programmation a été confiée par la métropole à la commune.
- Un bilan des demandes d'interventions sur l'espace public enregistrées via l'outil « Relations aux administrés ».

1) L'élaboration des programmes de proximité 2026

Suite à la remontée par les communes et quartiers brestois de leurs souhaits de programmation de travaux pour l'année 2026, ceux-ci ont fait l'objet d'analyses par les directions concernées puis de discussions dans le cadre des réunions de Gouvernance de l'espace public qui se sont déroulées en octobre et novembre 2025.

Les programmes tels qu'issus de ces échanges sont annexés à la présente délibération (annexe 1). Les programmes de travaux sont mis en œuvre par les services de Brest métropole sous l'autorité des vice-présidents de territoire, dans la limite des enveloppes financières définies et en fonction des critères adoptés en bureau communautaire. La métropole s'engage à respecter ces programmes, ou à revenir en débattre dans les communes.

2) La gestion de la relation aux usagers en matière d'interventions sur l'espace public

Dans le cadre du contrat de proximité, l'outil numérique « Relation aux Administrés » (RA) est utilisé par l'ensemble des communes, des services de la métropole et de la plateforme téléphonique pour recenser les demandes d'interventions sur l'espace public. De même, les demandes rédigées par les habitants sur les sites des communes se transforment en « fiches RA ». Une fois modérées par les mairies, les demandes sont transmises aux services métropolitains pour traitement.

Les demandes d'intervention sur l'espace public enregistrées sur l'outil RA progressent de manière constante depuis plusieurs années. En 2025, 370 demandes d'intervention concernant le territoire de Guilers ont été enregistrées dans l'outil RA. La présente délibération comporte en annexe le bilan des signalements effectués en 2025 sur la commune de Guilers (annexe 2).

* * *

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 029-212900690-20260226-CM2026_011-DE

Le Conseil municipal,

VU l'avis de la **commission « Urbanisme, aménagement et développement durable » du 5 février 2026** : favorable ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **A pris connaissance** du bilan 2025 du dispositif de gouvernance de proximité de l'espace public,
- **A approuvé** le programme prévisionnel de travaux de proximité pour l'année 2026.

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus.

Le maire,
Matthieu SEITE

La secrétaire de séance,
Nelly GALAIS